Activités des aînés : le travail temporaire.....pourquoi pas?

Autor(en): **R.H.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **19 (1989)**

Heft 5

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-829592

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

théâtre nous maintient aussi jeunes, et nous avons vraiment beaucoup de plaisir à apporter notre rayon de soleil dans des maisons ou dans des clubs de personnes âgées, dans lesquels la vie n'est pas toujours drôle tous les jours. Nous sommes récompensés de voir la joie que nous communiquons à notre auditoire!

La pratique du théâtre collabore-t-elle au développement et au maintien de la mémoire?

– Enormément! Ce n'est pas une sinécure à notre âge de mémoriser et, pour moi personnellement, cette pratique m'a non seulement permis de développer ma mémoire, mais m'a réconforté en de nombreuses occasions.

Pensez-vous que d'autres personnes âgées en Suisse romande vont suivre votre exemple?

– J'en ai l'impression, parce que, nous avons l'exemple du MDA de Lausanne qui a formé une troupe importante avec même un ou deux professionnels parmi elles. Mais, que ce soit professionnel ou non, je pense que tous, nous éprouvons la même satisfaction à nous produire sur scène.

Propos recueillis
par René Hug

En conclusion de ces quelques minutes d'entretien, il est judicieux de préciser l'adresse où tous les intéressés trouveront des renseignements complémentaires: Mme Vérène Cottier, 5, quai du Cheval-Blanc, 1227 Carouge, tél. 022/42 28 58, dès 19 h.

Le travail temporaire... ... pourquoi pas?

Il y a deux ans, Pierre Marclay découvrait d'intéressantes petites annonces au tableau d'affichage d'un supermarché genevois. Le fait qu'un bon nombre de retraités y proposaient une occupation l'a frappé. A cette époque, il venait de faire l'acquisition d'un ordinateur; «avec des idées et un ordinateur, on peut faire beaucoup de choses» affirme-t-il, «il y a un grand vide à combler, j'espère faire changer les mentalités!» C'est ce qu'il nous a confié quelques mois après la création, à Genève, de sa propre agence de travail temporaire destinée aux aînés, la seule entreprise du genre en Suisse.

Les services de l'agence Mirado, tel est son nom, sont gratuits pour les candidats qui s'y inscrivent. En revanche, les entreprises à la recherche de personnel doivent, elles, s'acquitter d'une taxe de 300 francs. Depuis le début de cette année, c'est-à-dire au moment de la création de l'agence, plus de 250 personnes ont fait appel à ses services; aussi bien des femmes que des hommes, 4 à 5 demandes arrivent chaque jour. «Placer des candidats au travail n'est pas toujours aussi simple qu'on pourrait le croire, parce que certaines entreprises à la recherche de personnel demandent des travailleurs de petite main, alors que nous n'avons, à ce moment-là, que des subalternes à disposition, précise-t-il, le déséquilibre se présente de temps en temps, au niveau de l'offre et de la demande.

Entreprises satisfaites

Jusqu'à maintenant, la plupart des entreprises sont satisfaites du travail effectué par les retraités. La majorité d'entre eux sont nés entre 1918 et 1924; une exception cependant: celle d'un homme né en 1908, réellement en pleine forme, qui rend de grands services à ses nouveaux employeurs. «Chaque fois que je place un retraité, je fais deux heureux», ajoute Pierre Marclay, l'intéressé et l'employeur. «L'avenir? Je ne peux pas faire de projection dans sa direction, je ne me considère pas comme une entreprise commerciale puisque j'ai gardé à cette agence une dimension familiale.» Doit-on considérer un encadrement social des personnes que vous rencontrez? «C'est rare. En général, les candidats ne me parlent pas de difficultés financières. Dans 90% des cas, il s'agit de personnes qui recherchent une activité pour combattre le désœuvrement et l'ennui.» Etendre la formule au-delà de la frontière genevoise? «J'ai déjà des contacts à Lausanne et je suis prêt à la développer, selon mes possibilités, dans le reste de la Suisse.» Des problèmes de base? «Pas vraiment, si ce n'est qu'au début les entreprises avaient souvent tendance à prendre les retraités pour de la main-d'œuvre bon marché. Les choses s'arrangent heureusement avec le temps.» Rappelons qu'il n'y a pas de charge AVS jusqu'à mille francs par mois et plus de charge LPP (deuxième pilier). Ce nouveau créneau va encore faire bien des heureux, tant du côté des entreprises que des futurs travailleurs temporaires. Prévoit-on des cours de recyclage pour certains? «Je ne le pense pas, précise encore Pierre Marclay, je cherche aujourd'hui à répondre à des besoins spécifiques, la question du recyclage ne s'est jamais encore posée dans ce contexte.»

R. H.

**Agence Mirado,
M. Pierre Marclay,
12, ch. du Bois-Brûlé,
1292 Chambésy.**

RECTIFICATIF

La mise en location des «Résidences en ville» a été confiée à Madame Laurence Biner, rue de Bourg 20, 1003 Lausanne, tél. 021/20 37 31.